



<https://bulletin.vals-asla.ch> · e-ISSN: 2813-7973 · p-ISSN: 1023-2044

Klinkenberg, J.-M. (2006). Le Linguiste entre science et idéologie. Le Discours épilinguistique sur la féminisation comme trace d'un savoir dégradé. *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, 83(2), 11-32. <https://doi.org/10.5169/seals-978431>

Cet article est publié sous la licence *Creative Commons Attribution 4.0 International* (CC BY):
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>



© Jean-Marie Klinkenberg, 2006

Le Linguiste entre science et idéologie

Le Discours épilinguistique sur la féminisation comme trace d'un savoir dégradé¹

Jean-Marie KLINKENBERG

Sémiotique et rhétorique, Université de Liège, 3, place Cockerill, B-4000 Liège;
jmklinkenberg@ulg.ac.be

Der vorliegende Beitrag zeigt auf, dass die ideale Reinheit des linguistischen Wissens – aus der sich zum Teil die Erfolglosigkeit sprachwissenschaftlicher Interventionen in öffentlichen Debatten erklärt – eine ideologische Konstruktion ist. Es wird gezeigt, wie der sprachwissenschaftliche Diskurs die Grundwerte des wissenschaftlichen Diskurses im Allgemeinen (unter anderem die Ideale der Einmütigkeit und der Objektivität) in sich aufnimmt und dass dies beträchtliche Auswirkungen hat auf den epilinguistischen Diskurs (nach Culioli), der ein verzerrtes Bild davon zeichnet. Beschrieben wird das reichhaltige *Imaginaire linguistique* – das sich namentlich durch eine Eliminierung des sozialen Subjekts auszeichnet – ausgehend von einer Abfolge von Stellungnahmen zur Feminisierung der Berufsbezeichnungen im französischsprachigen Belgien.

Key words:

Scientific discourse, linguistics, epilinguistic discourse, ideology, feminisation.

Pourquoi les résultats de l'intervention des linguistes dans la vie publique sont-ils si modestes? Telle est une des questions posées par le colloque de l'Association suisse de linguistique appliquée (VALS/ASLA). Modestie étonnante en effet, au regard du développement des travaux en linguistique appliquée et du nombre de problèmes sociaux où la langue est impliquée. Les réponses généralement apportées à cette question pointent le défaut de communication ou la naïveté sociale des acteurs impliqués. Mais une autre réponse est suggérée par la définition même des objectifs de la rencontre: "Réfléchir à la manière dont une science telle que la linguistique [...] peut s'impliquer dans les débats [sociaux] sans perdre sa vocation scientifique". Poser cette question, c'est manifester une inquiétude: celle de voir notre discipline perdre son âme lorsqu'elle sert à des fins de politique sociale.

Mais, à y bien regarder, la question posée à la science linguistique n'est qu'un cas particulier de celle qui est posée à toute science dès lors qu'elle est invitée à se défaire de sa pureté idéale.

Je voudrais montrer ici que cette pureté est une construction, et que cette construction a un impact considérable sur le discours épilinguistique commun. Le linguiste n'a donc pas à craindre de se prostituer lorsqu'il assume des

¹ Le présent texte applique les rectifications de l'orthographe proposées par le Conseil supérieur de la langue française (1990) et approuvées par toutes les instances francophones compétentes, dont l'Académie française.

positions sociales s'il paie le prix – élevé à ses yeux – qu'est l'explicitation desdites positions: c'est le discours scientifique courant qui est plus près de la prostitution, dans la mesure où il se crispe sur une prétendue objectivité qui est un effet idéologique. La position du linguiste sera moins inconfortable encore si l'on songe que, dans un certain nombre de dossiers, son rôle est d'explicitier non seulement sa propre position, mais aussi celle de l'autre, et de démasquer celle-ci comme idéologique. On pourrait prendre pour exemple dix dossiers de ce type: la réforme orthographique, ou le travail sur la lisibilité des jugements. Mais pour illustrer mon propos, j'ai choisi de partir d'un dossier dont on connaît bien les pièces: celui de la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions.

1. Idéologie scientifique et idéologie linguistique

1.1 *Le discours de la science*

Je commencerai par étayer l'idée que la neutralité de la science est une construction, pour montrer l'impact particulier que cette conception a sur les sciences du langage. Nous verrons ensuite comment les grandes lignes de cette idéologie se retrouvent dans le discours épilinguistique commun lorsqu'il est question de féminisation, et quel imaginaire linguistique révèle ce discours.

Évoquer l'idéologie de la science, c'est d'abord faire référence au discours qu'elle tient sur elle-même. Celui-ci peut se laisser résumer en quatre points, les trois premiers étant relatifs aux structures cognitives qui sous-tendent la démarche scientifique, le dernier à la structure pragmatique du discours lui-même.

1. La première étape, circulaire, est celle des faits et des hypothèses: on rassemble des faits, on formule une hypothèse, celle-ci est confirmée ou infirmée par une nouvelle observation des faits. Des faits à l'hypothèse, il y a évidemment un saut qualitatif: un mouvement d'abstraction qui constitue une véritable transformation.
2. La seconde étape n'est plus circulaire mais hiérarchisante: le va-et-vient constituant la première structure met en évidence des régularités, qui peuvent être érigées en lois (descriptives) puis en théories (explicatives). On débouche ainsi sur de grands ensembles théoriques: les paradigmes. Il s'agit là d'une transformation d'une nature distincte, et qui met davantage les faits à distance: l'élaboration de l'interprétation proprement dite. Il s'agit en effet d'intégrer le sens de ce qui a été obtenu à un système de savoir.
3. Ces paradigmes sont bien évidemment évolutifs. Et l'on sait depuis Kuhn (1983) que cette évolution connaît deux modalités: la "petite évolution",

ou ajustement des paradigmes, et la "révolution", ou avènement d'une grille de lecture radicalement nouvelle.

4. Les démarches décrites ci-dessus sont soumises à un contrôle externe: elles doivent être totalement explicitées, et sont soumises à la condition de reproductibilité.

Notons le rôle que joue la mathématisation à la seconde et à la troisième phase. Cette mathématisation a trois grandes fonctions explicites. 1. Par leur caractère abstrait et donc généralisant, les mathématiques se montrent efficaces pour traiter théoriquement de nombreux problèmes posés par les sciences de la nature (un nombre peut par exemple rendre compte d'une grandeur physique). Cette efficacité est telle que l'on a même pu parler de la "réussite exagérée" des mathématiques (Wigner, 1960). Grâce à la mathématisation, la pensée tend à éliminer progressivement les résidus sensoriels. Toute l'évolution des sciences le montre: la physique, la chimie, l'hydraulique, et en général les sciences dites de la nature, comportent de nombreux résidus sensoriels; les mathématiques, par contre, en sont davantage exemptes, même si elles présentent encore des traces de sensorialité, notamment dans les métaphores spatiales qu'elles mobilisent. La rigidité de la structure logique des mathématiques constitue une protection interne contre la fraude (Broad et Wade, 1987: 23).

Ce qui est évident, mais qui n'est pas toujours souligné, c'est que le quatrième point fait intervenir non seulement des procédures sociales (en amont, évaluation des projets par des pairs; en aval: publication des résultats, nouvelle évaluation, mise à l'épreuve) mais aussi des procédures rhétoriques: il s'agit bien de faire valoir la crédibilité et des faits et des modèles aux yeux de cette communauté. Le système de savoirs est donc aussi un système de croyances, puisqu'il est peut déterminer les observations postérieures. La quête rhétorique du consensus est d'autant plus nécessaire que la perception directe des phénomènes, susceptible de fournir le substrat d'un consensus, s'est évanouie au cours des transformations successives auxquelles la science les soumet au cours des étapes 1 à 3.

Même les fonctions explicitement reconnues à la mathématisation débouchent sur des effets pragmatiques et philosophiques allant dans le même sens, et qui restent le plus souvent implicites.

1. Le premier est la naturalisation de ce qui n'est jamais qu'une image des faits. En une formule assez platonicienne, Wigner va jusqu'à poser que les lois naturelles "sont écrites" dans le langage mathématique².

² La théorie des catastrophes n'est pas totalement à l'abri de ce reproche. La réflexion de René Thom (1972) sur les formes naturelles, poursuivie par Jean Petitot (1992, 1996), met en

2. Le corollaire de cette naturalisation est l'exclusion, ou tout au moins la mise entre parenthèses, du sujet; je reviendrai plus longuement sur ceci.
3. Le troisième est que la rigueur de la modélisation (largement assurée par la mathématisation), rigueur qui met les données à l'abri de la variation et de la manipulation, produit un effet d'unanimité au sein de la communauté des destinataires.

C'est donc l'ensemble de la démarche scientifique qui repose sur une idéologie.

1. La modélisation constitue un pari sur la rationalité du monde.
2. Elle fait comme si était résolue une question qui peut s'énoncer ainsi: comment le radicalement neuf peut-il être repéré? Comment peut-on détecter et mesurer les faits et objets non encore décrits? Or en définitive, la définition sémiotique de la nouveauté est soumise à une décision pragmatique. Ou plutôt à une double décision: celle d'attribuer ou non au signe que constituent les "faits" une valeur indicielle (autrement dit de lui assigner comme source un référent qui l'a produit), et celle de le ramener ou non à un type connu, préexistant.
3. Comme déjà dit, la description classique de l'activité scientifique tend à mettre le sujet entre parenthèses. Cette forclusion est une véritable loi: on l'observe autant dans la stylistique des démonstrations (p.ex. le fameux "nous" de modestie) que dans la diffusion des interprétations scientifiques, pourtant toujours destinées à une communauté de récepteurs. En fait, il y a aussi des effets illocutoires et perlocutoires du discours scientifique: "Ce n'est pas la nature (référent ultime) que l'on trouve en aval ou en amont du texte [scientifique], mais d'autres textes encore qui le citent ou qu'ils citent", écrivent Latour et Fabbri dans un article malheureusement parfois caricatural (1977). Enfin, la description classique, misant sur l'unanimité et l'irénisme de la communauté scientifique, et faisant avec celle-ci ce que la linguistique a souvent fait avec le concept de "communauté linguistique" – une machine à gommer les différences –, met de côté la passion, l'ambition, la soif de légitimation, la soif de pouvoir, la lutte pour le mérite de la découverte. Toutes choses qui ont mené les plus grands – de Ptolémée et Galilée à Millikan et Burt, en passant par Newton, Bernoulli, Dalton et Mendel – à

évidence que des phénomènes auto-organiseurs existent déjà spontanément dans le substrat naturel: "Les formes ne sont pas seulement des constructions perceptives mais possèdent des corrélats objectifs" (Petitot, 1996: 67), et la forme est donc le phénomène de l'organisation de la matière. Pour Jean-François Bordron, "il faut (...) que ce qui se présente comme devant être catégorisé soit en quelque façon en puissance de catégorisation" (2000: 12) et il s'agit d'admettre "qu'il existe une phénoménalité des entités du monde" (1998: 99).

gauchir leurs résultats. Comme s'il n'y avait pas de comptabilisation des citations, de course à la publication, de lutte pour l'obtention des subvention de recherche, de dynamique éristique dans l'organisation du programme des congrès et colloques, bref, comme si tout ce que David Lodge décrit dans *Un tout petit monde* n'existait pas.

1.2 *Les sciences du langage: unanimisme et objectivisme*

La linguistique n'échappe pas à ces règles générales. Comme toute science, elle tente – ou en tout cas a tenté – d'éliminer le sujet, et notamment le sujet comme être social³. Elle tend par ailleurs largement à la désensorialisation, niant que la structure sémiotique élémentaire reflète notre activité de perception des données mondaines, et ignorant que sensorialité et sens sont étroitement liés (Groupe μ , 2004, Klinkenberg, 2000) ou encore que le canal impose certaines contraintes à la production, la circulation et la réception des signes.

Certes, pas mal de courants linguistiques semblent ne pas correspondre à cette description: la pragmatique, la sociolinguistique, la rhétorique, la sémantique et la sémiotique cognitives ont renoué les liens avec le sujet. Mais les courants de fond de la discipline, encore nettement dominants, présentent bien les deux lignes de force que sont l'unanimisme d'une part, l'objectivisme naturalisateur d'autre part.

Prenons la tradition qui, en gros, a été balisée par Saussure et Chomsky, mais dont la source remonte bien plus haut, comme on va le voir. Ce courant charrie des théories du sens qui partent toutes de l'axiome de la conventionnalité: elles invoquent, implicitement ou explicitement, un accord préalable à toute communication, reposant sur un code extérieur aux consciences individuelles, code qui s'imposerait de manière impérative aux partenaires de l'échange. Cette conception sociologique, qui était celle de Ferdinand de Saussure et qui provient en droite ligne de Durkheim (Doroszewski, 1933), joue un rôle idéologique évident. Elle produit en effet cette idée que les locuteurs, puisque soumis aux mêmes contraintes, sont interchangeables, et donc égaux. Cet unanimisme n'est pas le fait d'une seule école – elle est également inscrite dans la théorie fonctionnaliste du circuit de la parole –, ni de la seule linguistique: la sociologie américaine, et spécialement Robert Merton (1966), a accepté trop facilement le postulat de grands idéaux culturels communs à toutes les couches sociales.

³ Ou tout au moins à le neutraliser dans une conception sociologique implicite très fruste, comme on va le voir ci-dessous.

Ce postulat unanimiste fait en tout cas l'impasse sur la variabilité langagière⁴. Mais il occulte aussi et surtout la variation de l'accès aux produits normés, ainsi que la variation dans les possibilités de produire de la déviance. C'est dire qu'une linguistique partant de ce postulat "escamote la question des conditions économiques et sociales de l'acquisition de la compétence légitime et de la constitution du marché où s'établit et s'impose cette définition du légitime et de l'illégitime" (Bourdieu, 1982: 25). L'unanimisme qui sous-tend le concept de langue saussurien masque en effet le fait que les échanges linguistiques ne peuvent être le fruit de consensus sereins: ils portent la trace de différences et de tensions, voire instituent ces différences et ces tensions. Les langages, réputés instruments d'échange, servent donc aussi à créer de la distance entre les acteurs. Si on prend au sérieux l'existence de ces tensions, l'idée angélique de communication et d'unanimisme fait place au spectacle du pouvoir, et même à celui de la violence: "Les rapports de communication par excellence que sont les échanges linguistiques sont aussi des rapports de pouvoir symbolique où s'actualisent les rapports de force entre les locuteurs ou leurs groupes respectifs" (Bourdieu, 1982: 14). Et l'énonciation est ce lieu où les partenaires négocient la distance qui les sépare en même temps qu'elle les met en contact (ce qui est la définition perelmanienne de la rhétorique); elle est toujours à la fois lieu de coopération et d'affrontement. Or la thèse conventionnaliste, éliminant toute tension entre les interlocuteurs, ne laisse pas davantage de place à la négociation. La linguistique déplace ainsi sur son objet, la langue, le désir d'une unanimité toujours-déjà-là, qui est l'idéal de sa démarche, comme il l'est de toute science.

La posture conventionnaliste dérive elle-même d'un principe plus abstrait encore. La linguistique a été longtemps habitée par une pensée substantialiste ou objectiviste. Pour cette dernière, le réel est doté d'une existence autonome, et il suffit de disposer des instruments adéquats pour le déchiffrer. La langue n'est donc qu'une nomenclature du réel (ce réel devant quoi tous les locuteurs sont fatalement égaux). Cette conception prend sa source chez Aristote, et, développée par Thomas d'Aquin, elle a affecté toutes les conceptions des langues jusqu'à l'ère moderne: si les langues sont variables, elles renvoient toutes à des "états de l'âme", lesquels sont universels; et ce que ces "états de l'âme" représentent, ce sont des choses, elles aussi identiques pour tous les sujets. À la rigueur, les langages refléteraient la pensée, que l'on peut se représenter sous la forme d'un langage mental (c'est le fameux "mentals" de Fodor). Une fois encore, on ne

⁴ Songeons à la définition de la linguistique avancée par Chomsky, mille fois répétée et restant cependant incroyable: "La théorie linguistique a affaire fondamentalement à un locuteur-auditeur idéal, inséré dans une communauté linguistique complètement homogène, connaissant sa langue parfaitement et à l'abri des effets grammaticalement non pertinents".

doit voir ici que la manifestation de l'objectivisme de la science en général, une science qui rabat sur son objet l'idéal de sa méthode.

La posture constructiviste vient s'opposer à cette conception substantialiste. Elle est, on le sait, largement défendue en philosophie (pour un Hillary Putnam, la vérité est une construction discursive), et en linguistique l'hypothèse Whorf-Sapir a donné lieu à des débats qui ne sont pas clos. Mais le constructivisme a plus récemment reçu l'appui des sciences cognitives⁵: pour elles, c'est notre corps qui, réagissant aux stimuli provenant du milieu, organise ce dernier conformément à nos intérêts. Appliquée aux matières sociales, cette pensée devient déconstructionniste. Elle met en doute qu'il y a d'une part un monde des faits objectifs, et de l'autre un monde humain peuplé d'individus capables d'observer ces faits et de réagir rationnellement à eux. Illusion que l'histoire s'est toujours chargée de démentir (Edelman, 1991).

En insistant sur ces courants idéologiques, qui traversent la linguistique la plus innocemment techniciste, je ne veux pas – ce serait bien inutile – rompre une lance en faveur de la sociolinguistique. Il s'agit de répondre à la question posée d'entrée de jeu par la présente rencontre: reconnaître que les positions scientifiques classiques servent des objectifs qui pour être implicites n'en sont pas moins précis devrait déculpabiliser ceux qui tremblent à l'idée que leurs recherches puissent faire l'objet d'une utilisation qui leur échappe. Il s'agit bien d'assumer les dimensions pragmatiques de la recherche et – mieux encore – d'accompagner toute recherche d'une démarche réflexive.

2. Idéologie linguistique et féminisation

Comment l'idéologie de la linguistique, qui actualise à sa façon l'idéologie scientifique, a-t-elle façonné le discours sur la féminisation?

Nous tenterons de répondre à cette question en soumettant à l'examen les arguments qui ont été mobilisés en Belgique francophone à la suite du décret qui, en 1993, imposait la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions aux administrations de la Communauté française de Belgique et aux institutions qu'elle subventionnait.

Ces arguments ont déjà été analysés dans de nombreux travaux et articles journalistiques (e.g. Francard, 1994, 1996; Houdebine-Gravaud, 1998; Klinkenberg, 1995; Wilmet, 1993; Yaguello, 1992 et 1998, et surtout Moreau, 1999). Il ne s'agira donc pas de présenter ceux-ci, qui seront simplement résumés et regroupés en grandes familles, et encore moins d'y répondre. La

⁵ À travers des travaux dont les titres expriment parfois explicitement ce point de vue. P.ex., un livre marquant sur la perception visuelle est sous-titré *How we create what we see* (Hoffman, 1998).

spécificité de mon apport sera double. Il s'agira tout d'abord de relier les postures dont ces arguments témoignent implicitement aux grands traits de l'idéologie linguistique. On verra ainsi que, loin de s'opposer, discours épilinguistique commun et discours scientifique dominant ont partie liée, au point que l'on peut dire que le premier offre une image dégradée du second. Il ne s'agira donc pas de rapporter directement les positions exprimées à des enjeux sociaux, puisque l'objectif est davantage épistémologique. Mais – et c'est le second point – ces enjeux épistémologiques renvoient eux-mêmes à des enjeux sociaux. C'est donc par leur intermédiaire que j'aborderai ces derniers.

2.1 *Argument juridico-linguistique 1: la prérogative française*

Marie-Louise Moreau (1999) formule ainsi cet argument: "La Belgique n'a pas le droit de réformer la langue française; seuls les Français peuvent exercer cette prérogative".

L'argument a été abondamment mobilisé par les locuteurs belges, et est à comprendre comme une manifestation supplémentaire de l'intériorisation d'une sujétion linguistique bien étudiée par Francard (1992), et qui n'est qu'un cas particulier de l'intériorisation des normes sociales⁶. Mais il a été relayé de l'extérieur: le Secrétaire perpétuel de l'Académie française d'alors, Maurice Druon, intervint auprès de son homologue belge de l'Académie royale de langue et de littérature françaises, pour protester contre une mesure semant "la confusion dans la langue et dans l'usage". De telles interventions ont évidemment conforté la position de ceux qui manipulaient l'argument juridico-linguistique 1.

Leur position traduisait deux choses: une conception centrée de la langue, et une insécurité linguistique profonde.

La conception centrée renvoie à la perception de l'existence d'un système de normes régissant les productions culturelles que l'on peut décrire à l'aide d'un modèle gravitationnel (Klinkenberg, 2004): les grands ensembles culturels centralisés ont la particularité d'étendre leur sphère d'influence au-delà des frontières politiques, et tendent donc à capter et à assimiler des ensembles culturels plus petits, trop faibles ou trop fragiles pour résister à leur pouvoir d'attraction. Ces cultures subissent à la fois des forces centripètes, qui les

⁶ La conformité aux normes est régulée par un contrôle social. Ce contrôle social peut être externe – et on parlera en ce cas de sanction –, mais il peut aussi être interne. On parlera alors de régulation. C'est que la contrainte sociale peut être intériorisée par les individus, et dès lors s'exprimer sous une forme déontique. Cette intériorisation permet à la sanction de prendre un tour positif dans la mesure où c'est l'individu qui assume la norme à laquelle il obéit. Elle a aussi pour fonction de rendre moins perceptible les mécanismes d'imposition du partage social. L'intériorisation, qui est à l'origine de l'habitus bourdieusien, est évidemment une tendance: elle peut être plus ou moins forte, de la même façon que la norme peut être plus ou moins explicite.

attirent vers le centre, et des forces centrifuges, qui l'en tiennent éloignées. Par ailleurs, les relations entre cultures périphériques sont déterminées par les liens qu'elles nouent toutes avec la culture centrale (il y a peu de contacts directs entre cultures périphériques).

Ce qu'il y a de particulier ici c'est que cette gravitationnalité est intériorisée comme si elle était une donnée naturelle. Elle est ainsi sa propre justification et est donnée comme la résultante d'une primauté essentielle. On ne tient compte ni d'un facteur géolinguistique bien simple ni des mécanismes régissant la gravitationnalité. Le facteur géolinguistique est le suivant: alors que dans les autres grands blocs d'États soudés par une langue européenne, l'ancienne métropole est devenue très minoritaire – c'est le cas pour le bloc anglophone, pour l'hispanophone et plus encore pour le lusophone –, la France continue à peser d'un poids décisif dans une francophonie où seule une minorité d'utilisateurs a le français comme langue maternelle. Quant à la gravitationnalité, elle postule par définition une certaine forme de centralisation. Pour des raisons qui tiennent à l'économie du pouvoir symbolique, les grands ensembles sont généralement structurés autour d'un ou plusieurs centres où se concentrent les organes de la vie culturelle, et plus généralement les institutions du champ, et à partir desquels la production s'organise. Le summum de cette centralisation a sans nul doute été atteint en France, où Paris accueille la quasi-totalité des institutions qui régissent la vie culturelle, intellectuelle et littéraire.

L'argument traduit aussi une insécurité linguistique qui est un corollaire de la centralisation (Francard, 1993). Si l'idéal culturel dominant d'une société est celui de son groupe dominant, le centre est nécessairement valorisé. Du coup, la périphérie se voit affectée d'un signe négatif, et la sujétion est intériorisée. De là que les francophones périphériques se vivent non comme propriétaires de leur langue, mais comme locataires⁷.

2.2 *Argument juridico-linguistique 2: l'Usage*

Il s'agit ici d'invoquer l'Usage, avec un U majuscule, pour en faire l'unique législateur en matière de langue, et donc pour dénier le droit d'initiative à toute

⁷ On pourrait être tenté de juxtaposer à cet argument juridico-linguistique un argument géolinguistique qui est la babélisation, et que Moreau (1999) formule de la sorte: "Vous tentez d'instaurer une norme belge, or la légitimation des particularismes québécois, suisses, africains ou belges nous conduira à Babel: on ne va plus se comprendre entre francophones". (Et à cet argument s'en ajoute un autre, plus rarement invoqué: la babélisation interne à la Belgique. Dans ce pays organisé sur la base d'un fédéralisme complexe – où les compétences sont réparties tantôt entre les "communautés" tantôt entre les "régions" –, on doit en effet s'attendre à voir naître des terminologies différentes selon les niveaux de pouvoir). Mais il s'agit ici d'un argument composite, présentant des aspects juridiques (argument n° 1) et logicistes (argument n° 3).

autre instance⁸. Ce qui est donc mis en cause ici, c'est la légitimité de l'intervention des pouvoirs publics dans un domaine qui est présenté comme relevant de la sphère privée.

Le principe selon lequel il faut attendre que l'Usage rende son verdict consonne avec l'idéal de neutralité de la science. C'est d'ailleurs au nom de cette neutralité que nombre de linguistes boudent eux aussi l'interventionnisme linguistique. Et c'est au nom de l'idéal qu'est la forclusion du sujet qu'on néglige de poser la question "qui fait l'Usage?" Si d'aventure on la pose, la réponse pointe un mythe: la collectivité des usagers. Mythe, parce que les usagers réels sont exclus de cette communauté idéale (le dictionnaire de l'Académie se soucie-t-il d'enregistrer les usages orthographiques de nos petits écoliers? Non car, en un raisonnement tout circulaire, il sont réputés fautifs, c'est-à-dire hors usage)⁹.

Le discours épilinguistique commun, au nom de l'unanimité, ne peut mener aucune réflexion sur les mécanismes d'imposition de l'Usage, se contentant d'en énumérer certaines dimensions, tantôt géographiques, tantôt sociales ou logiques. Reposant sur une conception romantique, il est donc condamné à tout ignorer des mécanismes qui sous-tendent les rapports sociolinguistiques. Car, derrière l'énumération se profile une constante: ces critères sont toujours utilisés d'une manière idéologique. C'est-à-dire qu'un discours vient donner une forme de rationalité à des jugements de valeur dont le véritable fondement ne réside pas réellement dans ces critères. Dans tous les cas, il s'agit bien d'obtenir une abstraction "par la critique et la sélection d'un certain nombre d'usages, socialement définis, c'est-à-dire appartenant aux classes dominantes" (Helgorsky, 1982: 9), et d'en imposer le règne à l'ensemble du corps social, en dévalorisant du même coup les autres variétés, d'assurer le pouvoir d'une fraction de ce corps grâce à des instruments symboliques, de situer clairement les valeurs qui fondent la vie sociale et de distribuer la légitimité et le prestige en les répartissant sur les variétés linguistiques. Mais les mécanismes de production des normes sont tus, au nom de l'unanimité nécessaire à leur imposition. Ces mécanismes¹⁰ sont évidemment évolutifs:

⁸ Autre argument corrélatif: la laideur. Le rejet est souvent justifié par la "dissonance" des formes proposées. Pour tel censeur, "la juge" est laid (mais il ne trouve rien à redire aux mots "la jupe" et "la jauge", et peut d'ailleurs former une phrase comme "Je la juge intéressante, cette discussion"). Ce qui attire le jugement de laideur, c'est en l'occurrence ce qui est moins habituel. Ce qui nous amène au fixisme étudié au § 3.2.

⁹ Depuis Labov, la sociolinguistique a fait justice de la conception égalitariste de la communauté linguistique.

¹⁰ Il ne faut pas exclure de ce tableau le facteur qu'est l'habitus des linguistes eux-mêmes (3.4). Les mutations sociales survenues dans la corporation des linguistes au cours du dernier demi-siècle ont elles aussi fatalement dû affecter la conception des normes.

un remodelage de la morphologie sociale ne peut pas rester sans impact sur la définition des normes.

Condamnant l'usager à ignorer les mécanismes de production des normes, la notion d'usage occulte aussi à ses yeux le fait que celles-ci sont évolutives. En particulier, elle occulte les distorsions entre les valeurs et les normes, facteur d'évolution de celle-ci. Pour expliquer ceci, il faut remonter au niveau général des normes sociales, la norme linguistique n'étant que l'une d'entre elles, qu'il n'y a aucune raison de privilégier.

Tout ce que les normes supposent – l'intériorisation, l'autorité, l'orientation de l'action, la légitimation, la sanction – n'est possible que parce que ces normes sont l'expression de principes déterminant ce qui est désirable et ce qui ne l'est pas, principes que l'on appellera valeurs. On perçoit immédiatement qu'il y a une relation hiérarchique entre normes et valeurs: les normes sont des règles pour la conduite de l'action, tandis que les valeurs, situées au niveau supérieur, servent à identifier les conduites souhaitables dans un contexte donné. Normes et valeurs sont donc entre elles comme moyens et objectifs.

La distinction entre normes et valeurs laisse prévoir la possibilité que puissent exister des distorsions entre les unes et les autres. Or ce sont ces distorsions qui, entre autres facteurs, expliquent le dynamisme du système, et, du coup, sa variabilité. Entre autres choses, elles permettent en effet l'apparition de la déviance, concept théorisé par Robert Merton (1966). La source de la déviance est la présence d'une distorsion entre les objectifs proposés aux acteurs sociaux et les modes d'actions qui sont réellement à leur disposition. Dans un tel cas de figure, deux solutions sont possibles. Ou le groupe met l'accent sur les valeurs, au détriment des normes qui devraient les incarner, ou il privilégie les normes, au détriment des valeurs qu'elles sont censées servir¹¹. Dans le premier cas, on observe que le groupe n'assure pas à tous ses membres les moyens techniques de se plier efficacement aux valeurs dominantes. Et ceci détermine généralement un mouvement d'innovation, surtout remarquable dans les couches les plus fragiles ou les plus émergentes du groupe. Innovation qui vise à assurer à cette fraction du groupe un accès plus réaliste aux valeurs. On comprend que dans un tel cadre naissent de nouvelles normes, dont des normes endogènes (Manessy, 1992 et 1997; Bavoux, à paraître; Klinkenberg, à paraître), sur lesquelles l'action volontariste semble plus légitime aux yeux du corps social. Dans la seconde hypothèse – la prévalence des normes formelles sur les valeurs –, on a le ritualisme. Selon Merton, ce type de conformisme se rencontre particulièrement dans les sociétés traditionnelles, rétives au changement. Sur le plan linguistique, elle

¹¹ Merton envisage aussi les deux autres configurations que sont l'évasion, où tant les valeurs que les normes se voient abandonnées, et la révolte, où un nouveau système de normes et de valeurs est proposé.

se traduit par le purisme et l'hypercorrectisme, qui sont de tous temps, et qui viennent relayer la conception essentialiste et naturalisante que nous avons déjà rencontrée.

2.3 *Arguments logicistes: le sens unique, le neutre*

Il s'agit ici d'une batterie d'arguments reposant sur des conceptions sémiotiques.

Le premier porte sur des termes déjà dotés d'un sens, sens que la féminisation viendrait concurrencer (*colonelle* signifiant déjà femme du colonel, il serait dommageable de lui donner un autre contenu).

Deux choses apparaissent ici au grand jour: tout d'abord une conception d'une langue idéale qui bannirait la polysémie, perçue comme une pathologie, et où les signifiants et les signifiés seraient unis par des relations bi-univoques. Ensuite la résistance au changement, qui se manifestait déjà dans l'argument de l'Usage. Deux traits qui rappellent le discours sur la science, avec ses idéaux que sont la mathématisation et la stabilité.

Le second argument de ce type invoque la notion de neutre. M.-L. Moreau (1999) le résume de la sorte: "Il n'est pas nécessaire de féminiser: les termes de profession sont neutres".

Le mythe du neutre¹² est volontiers expliqué par un recours à l'histoire: on rappelle que les modèles initialement utilisés pour la description du français étaient ceux de la grammaire de la langue latine, où le genre neutre existe. Mais cette explication est très faible: il resterait en effet à expliquer pourquoi ce trait de la grammaire latine a subsisté dans l'imaginaire linguistique français, alors que d'autres traits latins, comme le déponent ou l'ablatif absolu, n'y ont laissé aucune trace.

C'est sans doute que le mythe du neutre remplit une fonction dans cet imaginaire, sur le plan synchronique cette-fois. Je fais l'hypothèse que le neutre – la neutralisation – exprime l'idéal de stabilisation qui est à l'œuvre dans le discours scientifique, cet idéal que sert particulièrement bien la mathématisation.

En tout cas, l'enquête épilinguistique menée par E. Khaznadar (2002) met en évidence la pérennité d'un schéma idéologique qui pose le masculin comme

¹² S'il est vrai que le masculin peut connaître des emplois collectifs, dans lesquels il réfère à des ensembles incluant des femmes, ceci ne constitue pas un argument en faveur de l'existence d'un neutre en français: le genre est une propriété formelle de certains mots (déterminant par exemple l'accord de l'adjectif); or le français n'a aucune marque de ce type qui ne puisse être considérée soit comme féminine soit comme masculine. Argument corrélatif: celui qui consiste à distinguer personnes et fonction (celle-ci assortie d'un masculin prétendu générique): dans "madame le juge", madame (au féminin) renverrait à la personne et "le juge" (neutre) à la fonction.

non-marqué, postulat posé sans qu'aucun critère opératoire de reconnaissance du masculin soit jamais fourni. La thèse selon laquelle le féminin serait la seule forme marquée en genre est toujours présentée dans des démonstrations biaisées: la forme féminine n'est jamais une donnée, mais l'inconnue à trouver. Ainsi, tant dans le discours moderne que dans les travaux anciens, tout développement théorique sur le genre est évacué: le masculin est, de manière immanente¹³.

2.4 *Argument stylistique: la dévalorisation*

L'argument est ici que le féminin dévalorise les référents qu'il désigne. Il est partiellement corrélé à l'argument précédent. En effet, si le masculin est un "non-genre" parce qu'il est le genre non-marqué, alors le féminin devient le genre discriminatoire au premier chef.

Cet argument se retrouve dans le discours sexiste le plus quotidien. En voici un échantillon que j'ai relevé sur l'Internet quelques jours avant le colloque:

Faut-il être pour ou contre la féminisation des noms? Quand on voit l'usage qui est en est fait, on peut se poser la question... Un gars: c'est un jeune homme; une garce: c'est une pute. Un courtisan: c'est un proche du roi; une courtisane: c'est une pute. Un masseur: c'est un kiné; une masseuse: c'est une pute. Un coureur: c'est un joggeur; une coureuse: c'est une pute. Un rouleur: c'est un cycliste; une rouleuse: c'est une pute. Un professionnel: c'est un sportif de haut niveau; une professionnelle: c'est une pute. Un homme sans moralité: c'est un politicien; une femme sans moralité: c'est une pute. Un entraîneur: c'est un homme qui entraîne une équipe sportive; une entraîneuse: c'est une pute. Un homme à femmes: c'est un séducteur; une femme à hommes: c'est une pute. Un homme public: c'est un homme connu; une femme publique: c'est une pute. Un homme facile: c'est un homme agréable à vivre; une femme facile: c'est une pute. Un homme qui fait le trottoir: c'est un paveur; une femme qui fait le trottoir: c'est une pute. Les hommes sont peut-être des rustres, mais au moins, la langue française est de leur côté.

Il est plus difficile d'articuler ce type d'argument à une posture épistémologique. Aussi c'est directement à une explication sociologique qu'il faut recourir.

La donnée explicative est sans doute ici la promotion professionnelle des femmes, sensible dans la seconde moitié du XX^e siècle, mais toujours fragile, de sorte que l'insécurité linguistique révèle une insécurité sociale. L'argument du féminin dévalorisant est dès lors sous-jacent au propos de nombreuses

¹³ Cette conclusion est confortée par l'examen des batteries d'exercices et d'exemples. Le travail d'"opposition" qui y est le plus souvent proposé évacue purement et simplement la forme masculine (pourtant elle aussi "opposable" à sa correspondante féminine), donnant ainsi au masculin un "statut hors concours", une position au-dessus de la règle: les formulations choisies révèlent le caractère initial systématiquement attribué à ce masculin, à l'intérieur d'une démarche mentale où l'inconnue à rechercher est le féminin. Ce n'est pas que le "féminin" qui est ainsi occulté: c'est aussi le "masculin": "Présenté sans alternance, le masculin se retrouve sans limites identificatoires puisque seul. Il devient invisible en tant que masculin" (Khaznadar: 131; cf. aussi Durrer, 2002).

militantes féministes, habitées par l'idée que le masculin est plus légitime. M.L. Moreau (1999) explique ainsi les raisons complexes de l'apparition de l'argument sous leur plume: "volonté de ces femmes de signifier la stricte identité entre leur travail et celui de leurs collègues masculins (particulièrement dans les qualifications et les compétences requises, le prestige et les incidences barémiques), [...] souci de se marquer comme exceptionnelles [...] ou de marquer une rupture par rapport au destin féminin, tel que l'avaient défini les générations qui les avaient précédées".

3. Un riche imaginaire linguistique

3.1 *Traits et sources des stéréotypes*

Tous les arguments évoqués formulent des stéréotypes ou, pour le dire de manière plus neutre, des représentations sociales.

Les sciences sociales notent deux choses à propos du stéréotype: la première est que la stéréotypisation cousine avec la démarche scientifique: comme cette dernière, elle est une opération visant à catégoriser l'expérience. En tant que processus de schématisation, elle constitue ainsi un mode de connaissance. Cette parenté profonde explique que la démarche scientifique puisse aisément être contaminée par le stéréotype, ou que celui-ci offre une image dégradée du discours scientifique, ce que l'on a rencontré plus d'une fois au cours de l'examen des arguments contre la féminisation.

La seconde est que le substrat objectif de la représentation peut être très faible, voire faire défaut. En ceci, le stéréotype est encore parent de la démarche scientifique, mais plus lointainement: celle-ci est en effet fondée sur un processus de désensorialisation, et donc de mise à distance des faits. Mais ce processus est en principe explicite et contrôlé, lui.

Si le stéréotype ne dépend que très partiellement des propriétés de l'objet ou du processus représenté, c'est que, se construisant au cours de l'échange social, il rend davantage compte des caractéristiques de ce dernier. On ne peut donc étudier la formation des stéréotypes ici envisagés en faisant l'impasse sur ces caractéristiques.

L'absence de substrat objectif dans le débat sur la féminisation est en tout cas manifeste. La preuve en est que les arguments présentés par les linguistes n'ont pu convaincre ni les hostiles ni les réticents, dont la seule concession a été de répondre sur le mode du savoir linguistique¹⁴. Mais les contorsions ici

¹⁴ On a déjà examiné les arguments du neutre et de l'univocité. Mais on a pu rencontrer d'autres arguments "linguistiques" plus risqués encore: ainsi tel censeur, pourtant chroniqueur de langue et donc en principe doté d'une bonne sensibilité linguistique, s'insurge qu'avec "la

observées indiquent à suffisance que l'argumentation à allure linguistique n'est que le masque de résistances plus profondes: c'est de toute évidence à quelque chose de profond qu'a touché la féminisation. Ce que confirment les propos à connotation sexuelle fréquemment tenus dans le débat, où l'on n'a aucune peine à relever des expressions comme "viol de la langue", "lubricité lexicale", "harassement textuel", etc.¹⁵

On tend aujourd'hui à voir la source des stéréotypes non plus dans l'aliénation du sujet, comme le faisait Adorno dans sa thèse sur la personnalité autoritaire, mais bien dans les tensions sociales naissant au cœur des situations de concurrence et de compétition. La situation dominante doit en effet d'être défendue, et la production d'images dévalorisantes du groupe en émergence est une des techniques assurant cette légitimité.

Il est trop évident que, si l'on excepte le dernier type d'argument étudié, l'essentiel des démarches des opposants à la féminisation s'inscrit dans cette logique de compétition. Mais, outre cette donnée sociologique, ces démarches reflètent un imaginaire linguistique puissamment structuré, qui affectent encore bien des linguistes.

3.2 *La structure de l'imaginaire linguistique: l'unitarisme*

Le premier trait de cet imaginaire est l'unitarisme, un unitarisme qui est un effet de discours, et qui se décline sur le plan géographique, social et historique (Klinkenberg, 2001a).

Du point de vue géographique, l'unitarisme se traduit par le centralisme, ou impossibilité à penser les ensembles culturels autrement qu'en termes de tendance vers la dépendance et l'indépendance: les noyaux des grands ensembles seront décrits comme des cultures indépendantes, tandis que les petites cultures seront décrites comme des cultures captives (Klinkenberg, 2004).

Du point de vue social, la langue est vue dans son unité, et non dans sa diversité; dans sa spécificité, et non dans sa généricité. Dans son unité: pour les intervenants, les mots devraient idéalement n'avoir qu'un sens. Et ce qui est vrai pour les petites unités l'est encore plus pour l'ensemble: il devrait n'y avoir qu'une seule langue française. Le mythe de l'existence d'un seul français se révèle bien dans ce singulier que l'on retrouve dans des expressions comme "parler le français", "connaître le français", "ils ne savent plus le français"... Le singulier mène à confondre le tout et la partie: "parler de la

professeur", on puisse associer un article au féminin à une "finale masculine" (comme dans frayer, largeur, rousseur, saveur, ...).

¹⁵ De tels propos soulignent le lien, bien mis en évidence par Bourdieu, entre habitus linguistique et *hexis* corporelle (1982: 83-95).

langue, sans autre précision [...], c'est accepter tacitement la définition "officielle" de la langue "officielle" d'une unité politique" (Bourdieu, 1982: 27). Opération que l'on retrouve dans toutes les langues, mais qui se manifeste de manière particulièrement spectaculaire dans le cas de la française, celle-ci s'étant, plus qu'une autre, dotée de puissants instruments de stabilisation et de célébration.

Du point de vue chronologique, c'est le fixisme. Au total, on observe dans l'argumentation étudiée une certaine nostalgie pour la stabilité. Non seulement le français est un, mais il devrait ne pas changer. Il semble en effet promis à l'écroulement (ou à la hideuse créolisation) par l'action des féminisateurs comme par celle des réformateurs de l'orthographe.

Un certain unitarisme est indispensable à la science: celle-ci a en effet pour exigence de neutraliser les variables parasites; elle sélectionne donc les données à retenir et opère des seuillages dans le continuum des phénomènes, de façon à pouvoir les décrire économiquement. La différence avec ce que l'on pourrait appeler l'unitarisme idéologique est très nette: la démarche de stabilisation doit ici être contrôlée et explicite. Mais des traces de cet unitarisme idéologique peuvent parfois se retrouver en linguistique. C'est notamment le cas dans la typologie génétique des langues, quand le discours constructiviste transforme en réalité objective ce qui n'est qu'une catégorisation, et donc un artefact à pure fonction méthodologique¹⁶. Des cas célèbres montrent que les enjeux nationaux, politiques, voire militaires, ne sont pas absents de ces dossiers. Il suffit de songer aux débats autour de l'italianité des parlers rhéto-frioulans, ou autour du concept de langue corse. La linguistique radicalise ainsi le discours épilinguistique vulgaire en faisant de sa posture idéaliste d'unification un postulat méthodologique, en occultant du même coup sa portée idéologique.

L'unitarisme est à son tour un sous-produit de l'essentialisme (Klinkenberg, 2001b).

J'appelle essentialisme la manœuvre idéologique de construction qui consiste à refouler la variation nécessaire de la langue: elle se fonde sur un discours qui vise à rendre monolithique aux consciences ce qui n'est objectivement qu'un conglomérat de variétés linguistiques, lesquelles diffèrent par leurs

¹⁶ Ainsi le romaniste, qui fait du wallon et du picard deux dialectes frères dans le même faisceau français, est-il bien surpris d'apprendre que tchèque et slovaque sont considérés non comme deux variétés, mais comme deux langues distinctes; en revanche, un spécialiste des langues slaves aurait bien droit de s'étonner que l'on fasse de deux parlers aussi distincts que le piémontais et le sicilien deux simples dialectes du même ensemble italien. Pourtant il n'y a là que des décisions classificatoires arbitraires (que d'autres techniques, comme la dialectométrie, rendent moins idéologiques). Mais il arrive que l'on confonde l'ordre de la décision méthodologique et celui de l'essence.

couts autant que par les profits qu'elles permettent d'escompter sur le marché symbolique.

Ainsi, les cultures dotent la langue d'une haute valeur émotionnelle, de sorte qu'elle suscite volontiers des sentiments d'allégeance ou de fidélité comparables à ceux que peuvent susciter la foi religieuse, le lien familial ou l'engagement politique. Famille, société, religion: voilà ce qu'est souvent la langue. Il est dès lors compréhensible qu'elle déclenche les passions et les guerres. Dans ce primat de la langue, on peut voir une trace de la pensée herdérienne. Johann Gottfried Herder, précurseur du romantisme, a développé, rappelons-le, une conception de la "culture nationale" qui a exercé et exerce encore une influence durable sur le discours à propos des cultures. Selon cette théorie (qui était destinée à combattre tant l'idéal classique que l'hégémonie de la culture française des Lumières et leur commune prétention à l'universalité), chaque culture nationale présente une spécificité qui la distingue des autres et, surtout, la rend incomparable avec ces autres. Il y aurait donc une "âme" ou un "génie" national qui s'exprimerait dans chaque culture. Ce génie national, on le trouve principalement dans les traditions et folklores populaires (le peuple représentant l'âme authentique de la nation), mais surtout dans la langue: le tournant pris par Herder consiste à donner à celle-ci le principal rôle de fondement de l'identité collective et à faire d'elle une synecdoque du peuple: "In ihr [la langue des pères] wohnet sein ganzer Gedankenreichtum an Tradition, Geschichte, Religion und Grundsätzen des Lebens, alle sein Herz und Seele".

L'essentialisation est donc une forme de naturalisation, cette naturalisation que l'on trouve parfois dans le discours de la science¹⁷.

3.3 *La structure de l'imaginaire linguistique: l'élimination du sujet social*

La naturalisation et l'essentialisation vont de pair avec l'élimination du sujet. J'ai dit que dans la conception essentialiste, la langue était vue dans son unité, et non dans sa diversité; dans sa spécificité, et non dans sa généricité. Dans son unité: c'est une manœuvre que nous avons étudiée ci-dessus. Dans sa spécificité: c'est le mythe selon lequel la langue aurait ce que l'on appelle mystérieusement son "génie" irréductible, caché dans un Saint des Saints mystérieux, alors que les rapports de violence symbolique que le discours

¹⁷ Les métaphores naturalisantes ont été jadis fort critiquées, lorsqu'elles portaient sur la "naissance", la "mort" et la "vie" des langues et qu'elles mobilisaient la terminologie de la parenté ("langues sœurs", "langue mère", etc.). Mais il en est une plus récente qui ne l'a pas encore été: celle de la biodiversité, à laquelle les défenseurs des langues en péril ont fréquemment recours. Cette image mériterait à coup sûr d'être soumise à la critique et évaluée.

essentialiste permet sortent leurs effets dans toutes les communautés linguistiques.

Ce mythe du "génie" déplace le discours sur la langue elle-même, et occulte le travail des sujets.

Je n'en prendrai qu'un seul exemple, concernant le français: le célèbre *Discours sur l'universalité de la langue française* d'Antoine Rivarol. Quand ce dernier répond à la première question de l'Académie de Berlin ("Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle?"), on peut voir en lui un précurseur de la sociolinguistique: il attribue principalement l'universalité de la langue à la modernité économique et à la suprématie technologique du Royaume de France ("Nos voisins recevant sans cesse des meubles, des étoffes et des modes qui se renouvelaient sans cesse manquèrent de termes pour les exprimer: ils furent comme accablés sous l'exubérance de l'industrie française; si bien qu'il prit comme une impatience générale à l'Europe, et que pour n'être plus séparés de nous, on étudia notre langue de tous côtés", § LII). Mais on voit Rivarol abandonner cette vision objectivante, qui ménage sa place aux acteurs sociaux, lorsqu'il passe à la seconde question ("Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative"): "Si la langue française a conquis l'empire par ses livres, par l'humeur et par l'heureuse disposition du peuple qui la parle, elle le conserve par son propre génie" (§ LXIV). Et de développer ici ses propos fameux sur la clarté intrinsèque du français¹⁸.

Voir la langue comme un en-soi, coupé de ses déterminations sociales, c'est nécessairement l'opposer à son usager et, dans cette opposition, privilégier la première par rapport au second. Car pour le discours essentialiste, défendre la langue, c'est d'abord la mettre à l'abri de ceux qui y touchent et qui, intervenant fatalement sur elle par le fait même qu'ils la pratiquent, ne peuvent que la dégrader. Ce qui constitue une bonne raison pour s'en méfier en les

¹⁸ L'évolution des conceptions du "génie" français attend son historien, qui observera à coup sûr une remarquable continuité dans les avatars de la conception essentialiste. Celle-ci peut tantôt être laïque – c'est le cas chez Rivarol –, mais peut aussi connaître des variantes religieuses. Écoutons le Canadien-français Henri Bourassa dans son discours sur "la langue gardienne de la foi" (1918): "Tout ce que les autres langues peuvent réclamer de qualités particulières, de saveur originales, est plus que compensé par les qualités d'ordre général de la langue française. Sa clarté d'expression, sa netteté, sa simplicité, l'ordre logique de sa syntaxe, la forme directe du discours, la belle ordonnance des mots et des phrases, en font le plus merveilleux instrument de dialectique, de démonstration et d'enseignement (...). Faite pour l'homme qui pense, cette noble langue sait aussi exprimer les sentiments les plus généreux du cœur humain; mais, pour donner toute sa valeur, elle doit assujettir, même dans l'expression, les élans de la passion au contrôle de la raison éclairée par la foi. Elle est devenue la seule langue vivante vraiment catholique, c'est-à-dire universelle, dans tous les sens du mot. Aussi a-t-elle produit, peut-elle produire et doit-elle produire le plus grand nombre d'œuvres propres à convaincre les esprits les plus divers de la vérité du dogme catholique, des nécessités de l'ordre catholique, de la supériorité de la morale catholique, propres aussi à faire admirer par tous les hommes les entreprises et les traditions catholiques, à faire aimer Dieu et l'Église".

traitant a priori comme des fautifs, péchant contre l'essence, puisque leur pratique confère à la langue un statut social et historique.

Cette conception permet de décrire le code "sans rapporter ce procès social aux conditions sociales de sa production et de sa reproduction" (Bourdieu, 1982: 39), et ne contribue donc pas à mettre en lumière la violence symbolique des échanges. Or il est important de voir qu'une conception essentialiste de la langue est nécessaire pour que le pouvoir symbolique s'exerce aisément sur le marché qu'elle ouvre: "Pour qu'un mode d'expression parmi d'autres (...) s'impose comme seul légitime, il faut que le marché linguistique soit unifié et que les différents dialectes (de classe, de région ou d'ethnie) soient pratiquement mesurés à la langue ou à l'usage légitime" (*idem*: 28).

3.4 *Le génie et le linguiste*

On peut faire l'hypothèse que l'attitude neutre de maint linguiste est inconsciemment dictée par une considération du "génie" de la langue.

Le linguiste aime en effet à se donner pour un greffier de (l'Usage de) la langue, langue derrière laquelle il s'éclipse, sa tâche différant de celle du grammairien par son aspect systématique. Son travail consiste alors à vérifier que les propositions terminologiques élaborées par d'autres sont bien conformes aux règles (au "génie") de la langue; c'est en tout cas en ces termes que plusieurs linguistes consultés au cours du processus de féminisation définissaient leur intervention.

Cette attitude peut être favorisée par deux choses.

D'une part, elle est confortée par le principe immanentiste qui préside à la description linguistique. Or, ce principe a parfois été mal compris: alors que l'immanence est chez Hjelmslev un simple précepte méthodologique, une sémiotique idéaliste, fondée sur une rationalité abstraite et décorporalisée, en a déduit l'idée de l'autonomie totale des signes par rapport au monde. Elle a donc fait de l'arbitrarité des signes un dogme, dans la mesure où il met entre parenthèses la question du point de contact entre les premiers et le second. Cette sémiotique, soucieuse avant tout de la pureté de ses modèles, entend se mettre à l'abri de toute "contamination référentielle" (Kleiber, 1990: 24): pour elle, aller chercher les principes de structuration des systèmes sémiotiques "au dehors" de ceux-ci – *id est* dans la perception ou dans les données anthropologiques et sociales – est une erreur. Si "la structure est le mode d'existence de la signification" (Greimas, 1966: 28), le sujet, et a fortiori le sujet social, est donc rejeté, et la qualité atteinte dans la description de la logique interne du système est chèrement payée: on se condamne en effet à ne pas savoir à quel usage social servent les signes de ce qui est le moyen social de communication par excellence.

Par ailleurs, il faut tenir compte de la situation sociale des linguistes eux-mêmes. Elle attend encore son sociologue. Mais ce qui est sûr est que les linguistes, qui n'ont jamais été neutres, ont été en partie responsables de maintes résurgences de la normativité dans des travaux en principe descriptifs. Authier et Meunier (1972) soulignent ainsi que "la relative homogénéité sociale des descripteurs et lecteurs de grammaires est sans doute un des facteurs implicites qui permettent de fonder en général (par neutralisation du paramètre social) un accord sur les données linguistiques décrites".

Le postulat implicite qui sous-tend la définition que les linguistes donnent de leur travail sur le chantier de la féminisation est que ce qui est conforme aux règles (au "génie") de la langue s'implantera fatalement. C'est là nier le fait qu'il y a un marché linguistique. Et donc refuser de voir que la connaissance des règles de la langue ne préjuge en rien de la connaissance des règles de ce marché.

BIBLIOGRAPHIE

- AAVV (1999): La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres, au Québec, en Suisse romande, en France, et dans la Communauté française de Belgique. Louvain-la-Neuve (Duculot, Bruxelles, Service de la langue française) (coll. Français & Société, 10).
- Adorno, T.W. *et al.* (1950): The authoritarian personality. New York (Harper).
- Armstrong, N. *et al.* (2001): La langue française au féminin: le sexe et le genre affectent-ils la variation linguistique? Paris (L'Harmattan).
- Authier, J. & Meunier, A. (1972): "Normes grammaticales et niveaux de langue". In: Langue française, 16, 49-62.
- Bavoux, Cl. (dir.). (1996): Français régionaux et insécurité linguistique: approches lexicographiques interactionnelles et textuelles: actes de la 2^e table ronde du Moufia, 23-25 septembre 1994. Paris (L'Harmattan); Saint-Denis (Université de la Réunion).
- Bavoux, Cl. (dir.). (à paraître): Normes endogènes et plurilinguisme: actes de la 8^e table ronde du Moufia, avril 2005. Saint-Denis (Université de la Réunion).
- Bordron, J.-F. (1998): "Réflexions sur la genèse esthétique du sens". In: Protée, 26(2), 97-106.
- Bordron, J.-F. (2000): "Catégories, icônes et types phénoménologiques". In: Visio, 5(1), 9-18.
- Bourdieu, P. (1982): Ce que parler veut dire: l'économie des échanges linguistiques. Paris (Fayard).
- Broad, W. & Wade, N. (1987): La souris truquée: enquête sur la fraude scientifique. Paris (Seuil).
- Doroszewski, W. (1933): "Quelques remarques sur les rapports de la sociologie et de la linguistique". In: Journal de psychologie normale et pathologique, 30, 82-91. A également paru en 1969 dans Durkheim, E. & Saussure, F. de. In: Essais sur le langage. Paris (Ed. de Minuit).
- Durrer, S. (2002): "Les femmes et le langage selon Charles Bally: des moments de décevante inadvertance?". In: Linguistik online, 11(2) (http://www.linguistik-online.de/11_02/durrer.html).
- Edelman, J.M. (1991): Pièces et règles du jeu politique. Paris (Seuil).
- Francard, M. (1993): L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique. Bruxelles, (Service de la langue française).
- Francard, M. (1994): "Du provincialisme linguistique". In: Le Soir, 6 mars.

- Francard, M. (éd.) (1994): L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques: actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 10-12 novembre 1993. 2 vol. Louvain-la-Neuve, [s.n.].
- Francard, M. (1996): "Un modèle en son genre: le provincialisme linguistique des francophones de Belgique". In: Bavoux, Cl. (dir.), Français régionaux et insécurité linguistique (93-102). Paris (L'Harmattan); Saint-Denis (Université de la Réunion).
- Greimas, A.-J. (1966): Sémantique structurale: recherche de méthode. Paris (Larousse).
- Groupe μ . (2004): "Voir, percevoir, concevoir: du sensoriel au catégoriel". In: Hénault, A. & Beyart, A. (dirs), Ateliers de sémiotique visuelle (65-82). Paris (PUF).
- Helgorsky, F. (1982): "La notion de norme en linguistique". In: Le Français moderne, 50, 1-14.
- Hoffman, D.D. (1998): Visual intelligence: how we create what we see. New York (Norton).
- Houdebine-Gravaud, A.-M. (1998): "Insécurité linguistique, imaginaire linguistique et féminisation des noms de métier". In: Singy, P. (dir.), Les femmes et la langue: l'insécurité linguistique en question (155-176). Lausanne (Delachaux-Niestlé).
- Khaznadar, E. (2002): Le féminin à la française: académisme et langue française. Paris (L'Harmattan).
- Kleiber, G. (1990): La sémantique du prototype: catégories et sens lexical. Paris (PUF).
- Klinkenberg, J.-M. (1995): "À qui appartient la langue?" In: La Revue nouvelle, 101(5), 90-97.
- Klinkenberg, J.-M. (2000): "Percebir y concebir: El papel de una semiótica cognitiva". In: Sánchez Trigueros, A., Grande Rosales, M.A. & Sánchez Montes, M.J. (dirs), Miradas y voces de fin de siglo: actas del VIII congreso de la Asociación española de semiótica (53-59), [s.l.]. Asociación española de semiótica (Grupo Editorial universitario).
- Klinkenberg, J.-M. (2001a): La langue et le citoyen: pour une autre politique de la langue française. Paris (PUF).
- Klinkenberg, J.-M. (2001b): "La conception essentialiste du français et ses conséquences: réflexions polémiques". In: Revue belge de philologie et d'histoire, 79(3), 805-824.
- Klinkenberg, J.-M. (2004): "Les littératures francophones: un modèle gravitationnel". In: Canvat, K. (dir.) et al., Convergences aventureuses: littérature, langue, didactique (175-192). Namur (Presses universitaires de Namur).
- Klinkenberg, J.-M. (à paraître): "Normes linguistiques, normes sociales, endogenèse". In: Bavoux, Cl. (dir.), Normes endogènes et plurilinguisme: actes de la 8^e table ronde du Moufia, avril 2005. Saint-Denis (Université de la Réunion).
- Kuhn, T.S. (1983): La structure des révolutions scientifiques. Paris (Flammarion).
- Latour, B. & Fabbri, P. (1977): "La rhétorique de la science: pouvoir et devoir dans un article de science exacte". In: Actes de la recherche en sciences sociales, 13, 81-95.
- Manessy, G. (1992): "Norme endogène et normes pédagogiques en Afrique noire francophone". In: Baggioni, D. (éds) et al., Multilinguisme et développement dans l'espace francophone (43-81). Paris (Didier Erudition).
- Manessy, G. (1997): "Norme endogène". In: Moreau, M.-L. (éd.), Sociolinguistique: les concepts de base (pp. 223-225). Sprimont (Mardaga).
- Merton, R.K. (1965): Eléments de théorie et de méthode sociologique. Paris (Plon).
- Moreau, M.-L. (dir.) (1997): Sociolinguistique. Concepts de base. Liège (Mardaga) (coll. SH).
- Morerau, M.-L. (1999): La féminisation des termes de professions en Belgique francophone. In: AAVV, 1999: 65-78.
- Singy, P. (dir.) (1998): Les femmes et la langue: l'insécurité linguistique en question. Lausanne (Delachaux-Niestlé).

- Petitot, J. (1992): *Physique du sens*. Paris (Éditions du C.N.R.S.).
- Petitot, J. (1996): "Les modèles morphodynamiques en perception visuelle". In: *Visio*, 1(1), 65-73.
- Thom, R. (1972): *Stabilité structurelle et morphogenèse*. New York (Benjamin), Paris (Ediscience).
- Wigner, E.P. (1960): "The unreasonable effectiveness of mathematics in the natural sciences". In: *Communications on pure and applied mathematics*, 13(1), 1-44.
- Wilmet, M. (1993): "Quand Pestiaux se prend pour Voltaire". In: *Le Soir*, 10 décembre.
- Yaguello, M. (1992): *Les mots et les femmes: essai d'approche socio-linguistique de la condition féminine*. Paris (Payot).
- Yaguello, M. (1998): "Madame la ministre". In: Yaguello, M., *Petits faits de langue* (118-139). Paris (Seuil).